

AGRICULTURE : LE PHOTOVOLTAÏQUE EN QUESTION

Nous avons reçu un communiqué de presse des responsables des 6 associations suivantes : Nostra Montanha : Jean-Luc Bourrel, TNE-Occitanie Environnement : Dominique Boury, Vallée du Thoré Environnement : Luc Scappini et Arnauld de Raspide, GNSA : Jacques Clavier, FNE-MP : Emmanuel Forichon et la Confédération Paysanne : Daniel Debrus. Leur communiqué a pour titre : « **Stop à la destruction des espaces naturels et de la biodiversité par le business du photovoltaïque** ». Ces associations demandent à l'État d'arrêter de faire pression sur l'industrialisation massive et anarchique des territoires ruraux et au Parc Naturel Régional du Haut Languedoc de s'occuper systématiquement de ces projets. Elles demandent aussi aux élus d'être vigilants et s'expliquent : « Face aux menaces que font peser sur les terres agricoles et la biodiversité deux projets de panneaux photovoltaïques au sol (agrivoltaïsme) sur une cinquantaine d'hectares à Saint-amans-Valtoret, plusieurs associations locales et régionales ont signé ce communiqué. Cet accord large fait écho à toutes les oppositions qui se manifestent contre le développement incontrôlé du photovoltaïsme au sol qui sacrifie l'environnement au nom de la lutte climatique ».

Nous avons demandé à Daniel Peigné Maire de Saint-amans-Valtoret son commentaire, sa commune étant citée : « Monsieur Jean Luc Bourrel a pris rendez-vous avec moi en mairie le 7 novembre à 10h30, rendez-vous auquel il s'est rendu avec 6 de ses partenaires associatifs. Je leur ai affirmé, comme je l'avais déjà fait auprès des opérateurs, qu'aucun panneau agrivoltaïque ne serait mis en place sur les vacants communaux loués aux agriculteurs sans l'accord de ceux-ci. »